



DÉMARCHE DE RECRUTEMENT DES JEUNES JOUEURS

Pour donner suite aux nombreux retours concernant les mouvements et les sollicitations des jeunes joueurs(euses) et en lien avec la mise à jour du Plan Sportif Régional, voici les directives que le Comité souhaite voir appliquées.

1 - Les clubs/CTC intéressé(e)s par un ou plusieurs jeunes pourront passer par le Pôle Sportif et le Conseiller Territorial du Comité du club d'origine, chargé de la Formation du Joueur, afin d'échanger sur leur projet et obtenir, si besoin, les coordonnées téléphoniques de l'entraîneur du jeune concerné ou référent technique du club ainsi que les coordonnées du Président.

↳ **Le premier contact s'établit d'entraîneur à entraîneur.**

2 - Les clubs/CTC qui contacteront les entraîneurs de ces jeunes devront également prévenir les Présidents des clubs d'origine, par lettre ou mail, afin de les informer de leurs démarches et indiquer les éléments qui seront présentés aux familles (Point 3)

↳ **La deuxième étape s'établit de club à club.**

3 - Le courrier aux familles :

Le club sollicitateur devra envoyer aux parents des jeunes joueurs(euses) concerné(e)s, un courrier présentant les grandes lignes du projet proposé aux jeunes.

A titre indicatif, ledit courrier pourrait porter sur les points suivants : les noms des personnes à contacter, le nombre d'entraînements par semaine, le nom de l'entraîneur, le niveau de jeu probable, les dates proposées pour l'invitation du jeune à une ou plusieurs séances d'entraînement.

Il sera en effet important d'aborder le cadre scolaire et de bien-être de l'enfant.

En annexe à ce courrier, nous vous invitons à joindre le projet sportif du club et le projet sportif spécifique pour la catégorie concernée.

↳ **Un contact courrier et/ou mail puis téléphonique pourra alors s'établir avec la famille.**

4 - Le retour à tous les acteurs :

Le club sollicitateur devra effectuer un bilan écrit à tous les acteurs : famille, clubs, entraîneurs et Comité.

Cette nouvelle étape est essentielle pour assurer une démarche complète et transparente.

↳ **Un bilan écrit à tous**



5 - Le Comité sera vigilant par rapport aux démarches entreprises et se réserve le droit de vérifier leur bonne application. Afin de suivre au mieux la candidature **des clubs qui déposeront un dossier pour participer au championnat régional**, le Comité de Loire Atlantique demande à ces clubs de transmettre à chaque étape la copie de ces documents (*courriers ou mails aux Présidents des clubs d'origine et aux familles*) au Pôle Sportif.

6 - Contact direct vers un club :

En cas de contact direct (parents) pour un joueur(euse) qui souhaiterait muter, vous devez préciser par écrit aux familles qu'ils doivent impérativement en informer leur groupement sportif d'origine pour éviter toutes confusions.

7 - Contacts :

- **Comité de Loire Atlantique de Basketball :**
☎ 02.51.85.06.00
@ technique@loireatlantiquebasketball.org
- **Président de la Commission Technique / Pôle Sportif :**
➤ Cédric BRÉMENT :
☎ 07.61.44.36.33
@ pdt-technique@loireatlantiquebasketball.org
- **CT Responsable de la Formation du Joueur(euse) :**
➤ Guénaël LAHONDA :
☎ 06.28.04.92.72
@ glahonda@loireatlantiquebasketball.org

➤ Steven TROUILLET :
☎ 06.07.57.45.10
@ strouillet@loireatlantiquebasketball.org

Résumé :

1. Le premier contact s'établit d'entraîneur à entraîneur.
2. La deuxième étape s'établit de club à club.
3. Courrier / mail complet aux familles
4. Un contact téléphonique pourra alors s'établir avec la famille.
5. Le joueur pourra être invité par le club demandeur à participer à des entraînements
6. Un bilan écrit à tous par mail

Cas particulier de sessions détections : ce protocole est à prendre en compte même dans le processus de détection.

N'oublions pas que le-la jeune est au centre du dispositif et que son développement est déterminant.